

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023									
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		1 dont DGS : 1 H		3DGAS : 1 F 2 H		DGST : x H ou x F		Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F	
(B) N° de département :		972		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité		CAP NORD MARTINIQUE		Emplois fonctionnels concernés		HOMME		FEMME	
		A sélectionner		DGS			DGS		
				DGAS			DGAS		
				DGST			DGST		
				Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
				Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2023	0	0
							(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
				Emplois fonctionnels concernés		HOMME		FEMME	
				DGS					
				DGAS				1	
				DGST					
				Expert de haut niveau- Directeur de projet					
				Total par sexe années antérieures		0		1	
				(H = F + G) Total primo par sexe		0		1	
				(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023					
				(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
				Au titre du 1 ^{er} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0	
						Nombre d'unités manquantes		Néant Néant	
						Contribution due			
				Au titre du 2 ^{ème} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0	
						Nombre d'unités manquantes		Néant Néant	
						Contribution due			

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.